La Chapelle-Iger possède une église sans clocher, ce dernier ayant été démoli en 1922 pour cause de vétusté. La cloche datée de 1531 est maintenant au-dessus de la porte d'entrée en ogive.

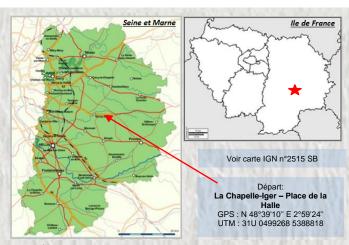
A l'intérieur on peut admirer une Vierge à l'Enfant du XIVème siècle. La fontaine du lavoir date du XIVème siècle et le pédiluve du XIXème (il était utilisé à l'origine pour les animaux).

Il faut voir également sur la commune le moulin de Choix. Il date du XIXème siècle et possède des ailes de type Berton: est un des premiers modèles à crémaillères. Ce système permet, avec ses ailes composées de planches de bois coulissantes, de régler la surface déployée de l'intérieur du moulin en fonction de la force du vent.



La Chapelle-Iger: Chapelle et lavoir - Photo PB®

CODERANDO 77 Quartier Henri IV - Place d'Armes 77300 FONTAINEBLEAU 01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -



Accès: La Chapelle-Iger à 4 km au sud-est de Rozay en Brie (sortie 4) par la D49

Informations pratiques:

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la Communauté de communes des sources de l'Yerres, du Syndicat d'initiatives du Centre-Brie, et de la Commune de La Chapelle-Iger-en-Brie.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site : www.randonnee-77.com







RANDONNER

EN SEINE ET MARNE





La Chapelle-Iger, les coteaux capelligérois



La Chapelle Iger : la halle - Photo PB ®

Cette randonnée vous fera découvrir des sites peu connues de Seine-et-Marne : le village de La Chapelle-Iger, les vallons des rus d'Yvron et de Vallières, avec en prime un moulin à vent restauré et remis au vent..









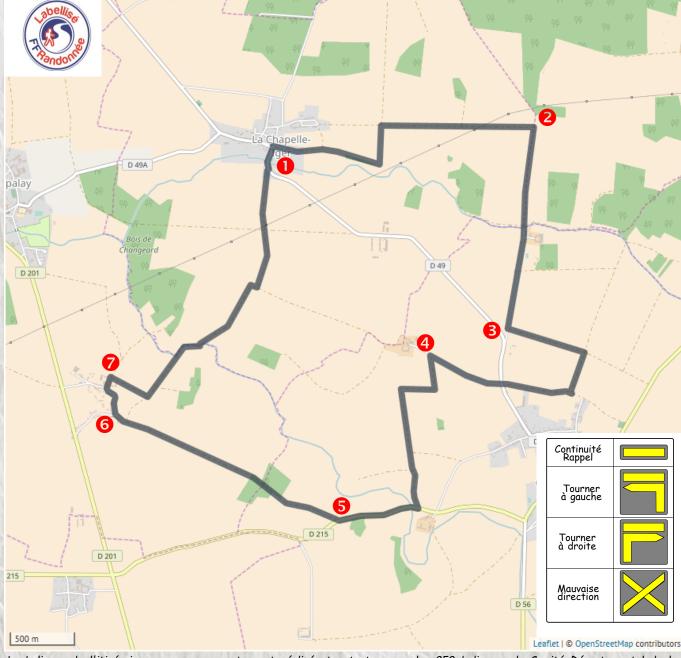
Mise à jour - Août 2021 -

La Chapelle-Iger, les coteaux capelligérois

- 1 Prendre la rue des Vignes, en face la Halle, puis suivre le chemin herbeux tout droit sur 900 m. Au T, monter par le chemin à gauche. A la croisée, tourner à droite et continuer par le chemin bordé d'arbres fruitiers sur 1,2 km. Il passe sous la ligne électrique.
- Descendre à droite et franchir le ru de Vallière. Longer la ferme et monter par la route.
- Avant le moulin Choix, prendre le chemin à gauche. A la croisée, tourner à droite. Dans le virage à gauche, partir à droite, couper la D49 et continuer par la route en face.
- 4 Avant la ferme Bois-Guyot, s'engager sur le chemin à gauche. Il serpente puis descend. Suivre la D215 à droite sur 600 m en franchissant le ru d'Yvron.
- 5 Biffurquer sur le chemin à droite. Il traverse le petit bois, puis conduit à Fleury.
- 6 Continuer à droite rue des Sablons sur 250 m, puis s'engager entre les bâtiments de ferme à droite.
- Juste parès, descendre à droite puis a gauche. Longer le ru d'Yvron sur 200 m avant de le franchir sur la passerelle. Remonter par le chemin en face. En haut, il vire à droite. 50 m après, tourner à gauche et redescendre. Continuer par la D49. Elle traverse le ru de Vallière et ramène sur la place de la Chapelle-Iger.



La Chapelle-Iger : la fontaine du lavoir - Photo PB®



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".